



### Retour sur le midi négo du 28 novembre dernier

Par Judith Trudeau

Rencontre intéressante que ce midi négo qui, sur le thème, faisait écho aux discussions issues du conseil syndical élargi d'octobre dernier. Prendre le pouls de son monde. Inverser véritablement la pyramide des préoccupations. Partir de la base. Comme le disait avec justesse mon collègue Denis Paquin, les négos, c'est un moment de réflexion sur notre profession. Avec et au-delà de la convention, c'est un arrêt sur images.

Qu'en est-il ressorti ?

#### Un front commun en éducation !

Très tôt dans la discussion, certains membres ont avancé que côté *salaires* et *conditions de travail*, des batailles avaient été réalisées dans le passé et qu'il serait audacieux que pour la prochaine négo, nous les profs du collégial, ne demandions «rien» en précisant que les efforts doivent être faits pour améliorer les conditions de travail de nos consœurs et confrères du primaire et du secondaire.

Le message serait d'autant plus puissant si des profs de tous niveaux confondus manifestaient ensemble, piquetaient ensemble, à chacun selon ses moyens. On enverrait un message très clair qu'en éducation au Québec, de la maternelle à l'université, il y a quelque chose qui cloche. Le système d'éducation public se dégrade sous nos yeux, nous devons impérativement nous unir.

#### Précarité et Formation continue

Bien évidemment, ce préambule sur cette solidarité en éducation a pu faire ressurgir certaines zones où justement, en nos rangs, les conditions de travail ne sont pas exemplaires ; notons chez les collègues à statut précaire et chez nos collègues de la formation continue.

- «Rien à la prochaine session après 8 ans au collège...»
- «Il y a des départements où c'est près du tiers des profs qui sont précaires. Pas évident de constituer un véritable esprit de collégialité dans ces conditions.»

- «Peut-être que pour contrer l'insécurité des profs précaires, une date nationale de sortie des tâches serait intéressante ? »

Autre temps, autre mœurs, rappel que dans les années 90, les précaires du réseau avaient menacé la FNEEQ de créer un syndicat parallèle de précaires. Un comité national sur la précarité avait été créé. La principale solution de ce comité était de promouvoir «le travail partagé»; que les permanents qui détiennent la sécurité d'emploi acceptent volontairement de réduire leur charge de travail (PVRTT). La précarité se comprend à travers les cycles d'entrée de profs et de départs massifs à la retraite. Dans notre région en croissance, il faudra s'habituer à composer avec les MED. De l'autre côté du spectre de la précarité, il y a des collègues en région où certains programmes ne sont pas reconduits. Il faut aussi avoir à l'esprit cette réalité-là.

En ce qui concerne la Formation continue, il faudrait que les professeurEs du régulier soient plus sensibiliséEs à cette réalité. Il appert que nous devons être très vigilants face à cette volonté tendancielle de multiplication des AEC pour contourner les DEC, voire de passer outre la formation générale. C'est une vision globale de l'éducation qu'il faut défendre. La pression du milieu des affaires pour formater les travailleurs à l'aide d'une formation sur mesure est à surveiller de près.

## Santé mentale

Plus de 10% de nos membres sont en congé de maladie. Que se passe-t-il ? Oui, d'accord pour dire que les conditions de travail sont bonnes mais alors pourquoi tant de congés de maladie ? Qu'est-ce qui ne va pas ?

Il y a des liens à faire avec la précarité. Le sentiment d'injustice, lorsqu'on n'a pas de tâches, est criant. Il montre avec *cruauté* les paramètres du système, nonobstant «l'investissement personnel» et les qualités des professeurEs. Système froid qui se veut « juste ».

Il y aussi des liens à faire avec l'alourdissement de la tâche ; la complexification de la tâche ; l'arrivée de nouvelles cohortes d'étudiants avec des problèmes particuliers ; l'anxiété des étudiants dopée au culte de la performance. Du côté prof, cette même « maladie » liée à la nature *narcissique* inhérente à la posture du prof : seul dans sa classe ; seul à l'intérieur d'un système aux règles qui servent les permanents. Donner, se donner, pour qui et pour quoi au juste ?

## Alourdissement de la tâche

- Le calcul de la C.I. comme moyen de mesurer la tâche, est-ce encore le meilleur outil pour calibrer les paramètres de notre boulot ?

Pour ce qui est du département d'éducation physique, il semble que le nombre d'étudiants et la multiplication des préparations ne soient pas totalement pris en compte dans le calcul de la tâche.

Pour soins infirmiers, l'outil de la C.I. ne semble pas tenir compte adéquatement du facteur des stages et de la nature de l'enseignement en soins.

- Le financement par PES génère des déséquilibres entre les programmes et au final, certains professeurs se retrouvent avec des tâches plus lourdes. A contrario, le cheminement des étudiants étant de moins en moins typé, certains professeurEs à statut précaire ont pu être embauchéEs pour un temps complet et suite à la déperdition des étudiantEs, termineront la session avec une charge à temps partiel.
- Un élément qui nous use est la disparité des acquis de nos étudiants. Argument qui favorise une alliance de tous les artisans du système d'éducation. En Finlande, ce n'est pas une réforme qui s'est opérée, c'est une véritable révolution. L'élément central qui a permis cette révolution est « l'équité ». Suzanne Chartrand et le mouvement «Debout pour l'école» ont raison de remettre cette variable au centre du système d'éducation<sup>1</sup>. L'équité dans les classes en bas âge mène à « l'excellence ». Tout le monde en profite. Autre variable incontournable : la valorisation de la profession enseignante. Autant la formation des maîtres que le contingentement de la profession font foi de choix étatiques manifestant l'importance accordée à l'éducation.
- Autre élément d'alourdissement ; la bureaucratisation de la profession. Réforme de programme, consultations à répétition, comité de ci, de ça, on éloigne le/la prof de sa classe.

Cet élément (bureaucratisation de la tâche) nous amène à regarder les frontières entre deux corps d'emplois : les professeurs et les conseillers pédagogiques. Point litigieux s'il en est un. À titre d'exemple, si pour certainEs, les plans-cadres aident à la cohérence dans la séquence des cours à suivre pour accéder à une formation adéquate, pour d'autres, l'imposition de ce langage managérial nuit à la compréhension même des cours. Certains ont l'impression

---

<sup>1</sup> <https://ecole.ca.edu/chantiers/chantier1/>, page consultée le 19 décembre 2018.

d'insérer leurs cours dans une boîte à gestion. Les conseillers pédagogiques servent à mouliner le contenu des cours dans le langage du ministère.

### **L'idée derrière «un ordre des enseignantEs»**

On sait que la CAQ est favorable à un ordre pour les enseignantEs, ordre qui, soi-disant, assurerait la qualité et l'équité de l'enseignement. Deux postures se sont dégagées lors de cette discussion.

De manière générale, les professeurEs présentEs se sont prononcéEs «contre» l'établissement d'un «ordre». Perte d'autonomie professionnelle, injonctions à la réussite, évaluations continues et stress de performance furent les principaux arguments invoqués pour appuyer cette position de refus. Nos étudiantEs ne sont pas des «clients». Il y a une lourdeur symbolique dans la conceptualisation d'un «ordre» pour les enseignantEs.

Ceci dit, certains professeurEs ont soulevé le fait qu'il fallait, nous-mêmes, s'assurer de la qualité de l'enseignement. Certains professeurEs semblent, de par le peu d'engagement dans leur enseignement, nuire à l'image de la profession de «profs de cégep». Il faut, nous-mêmes exercer notre autonomie professionnelle et l'autonomie départementale.

Certains professeurEs de technique ont avancé qu'il n'y avait pas que du «mauvais» à l'idée d'un «ordre». Certains font déjà partie d'un «ordre» en agronomie ou chez les professeurEs en technique de santé animale. Il y a quelque chose là pour nous aider à réfléchir.

...

Belle rencontre, donc, que ce premier contact en vue des prochaines négociations. Il s'agit évidemment d'une amorce. Tout au long de l'année qui vient, il s'agira de s'approprier le langage de la négo, de poursuivre nos réflexions et de proposer concrètement des pistes pour un cahier de demandes qui nous ressemble.